

■ L'ancienne décharge de Châtelet, fermée en 1978, fait partie des sept décharges wallonnes prioritaires pour une prochaine réhabilitation.

■ Reportage au Chêne à l'Image, où 320 000 mètres cubes de déchets ont été enterrés en pleine forêt.

Quand les négligences des vieilles décharges remontent à la surface

Reportage Sophie Devillers

Il reste encore les grilles métalliques, béantes et couvertes de mousse, par lesquelles passe le chemin de terre qui mène à la forêt. Des années 50-60 jusqu'à 1978, c'est ce sentier que devaient emprunter les camions, qui allaient déposer les ordures ménagères à la décharge communale de Châtelet, aménagée en pleine forêt. Désormais, seuls les promeneurs passent ici. Mais les déchets, eux, sont bien restés. Entretemps, ils sont même remontés à la surface...

À peine les grilles franchies, le long de mares à la surface recouverte de substances douteuses, on peut déjà apercevoir des bouts de plastique dans la végétation. Un peu plus loin, si l'on bifurque, on se trouve alors dans une large clairière, ponctuée d'amoncellements blanchâtres. Ces taches blanches sont des lambeaux de sac-poubelle, apparaissant entre les ronces et les arbustes ou s'emberlificotant autour de souches. Émergent aussi le vert d'un bidon de Dreft au design dépassé, le jaune d'une bâche plastique ou le bleu d'un flacon de lessive. "C'est bien sûr le plastique qui subsiste, après toutes ces années", remarque Caroline Charlier, porte-parole de la Spaque, Société publique d'aide à la qualité de l'environnement, chargée de la prochaine réhabilitation du site.

À l'époque, les déchets étaient déversés dans cette ancienne dépression, créée par l'exploitation de l'argile et du sable. "C'était une autre époque, observe Caroline Charlier. Maintenant, les

centres d'enfouissement technique ont un fonctionnement extrêmement strict. À l'époque, on déposait les déchets sur le sol, dans un trou, sans recyclage auparavant. Et lorsque la décharge fermait, on recouvrait les déchets d'une couche d'argile. Et pas une couche de 5 mètres... C'était au maximum 1 mètre! Comme c'est assez meuble, avec la pluie, cela bouge; ce qui a été enseveli, à un moment, est recraché."

Dans la forêt? Pas une surprise!

La localisation d'une décharge en pleine forêt, même de 26 000 m² comme ici, est elle aussi une habitude de ce temps révolu. "C'est le cas de nombreuses anciennes décharges. Elles se trouvent souvent en pleine campagne, au milieu de bois, un peu à l'abri des regards. Une autre décharge que nous allons réhabiliter, qui se trouvait dans un petit bosquet dans la banlieue rurale de Tournai, est même encerclée de maisons cossues! Parfois, les gens ne nous croient pas lorsqu'on leur dit qu'il y a une ancienne décharge à un endroit. On peut alors sortir d'anciennes vues pour le prouver."

Ici, au "Chêne à l'Image", les maisons les plus proches sont à au moins 400 m, mais la décharge ne fait pas forcément partie des préoccupations. L'une des riveraines, habitant ce quartier du "Profond chemin" depuis dix ans, ignorait même jusqu'à son existence. "Et pourtant, je me promène par là! Une décharge? Ce n'est pas une bonne

nouvelle! Mais si on va la réhabiliter..."

Ce cycliste, venu en balade dans le bois en voisin, avait, lui, déjà repéré les tas de déchets, mais ignorait le futur assainissement. "Cet endroit est vraiment dégueulasse! Quand les arbres perdent leurs feuilles, on voit vraiment l'ampleur des déchets... Personnellement, j'évite de passer dans cet endroit quand je me balade. Heureusement que le chemin ne fait que le longer. Mais il y a les animaux! J'ai déjà vu des sangliers fouiller là-dedans..."

Et la santé humaine?

Le service de surveillance environnemental de la Spaque a pour sa part constaté que les sangliers utilisaient

les zones boueuses de la décharge comme lieu de souille, mais ceux-ci n'ont pas l'air de s'en porter plus mal: "pas de signe de mortalité". Selon ses analyses, les déchets, tout comme les liquides coulant de la décharge, sont pourtant contaminés en huiles minérales, en hydrocarbures aromatiques polycycliques ou en PCB notamment. Drainant ces liquides, les eaux de surface des mares contiguës (et leurs sédiments) sont aussi polluées en métaux lourds, huiles minérales et PCB. Certains échantillons de PCB, depuis 2003, ont montré des dépassements jusqu'à 250, voire 1 250, fois la norme... En revanche, les eaux souterraines semblent indemnes.

En termes de santé humaine, "il n'y a, a priori, rien à craindre pour les rive-

rains, car les habitations ne sont pas juste à côté de la décharge, assure Caroline Charlier. Même si la Spaque n'avait plus entrepris de travaux de réhabilitation de décharges depuis quinze ans faute de financement, on n'a jamais arrêté de suivre ces anciennes décharges. Ici, on sait qu'on ne se trouve pas face à une catastrophe environnementale. On n'a pas eu vent de décès, par exemple. Mais ce n'est pour cela qu'il ne faut pas faire quelque chose. Ces tas de déchets, ça ne peut pas rester là!"

"On n'est pas du tout dans la même situation que Mellery (décharge illégale, dont la pollution avait mené à des suspicions de cancers, Ndlr), confirme la ministre wallonne Céline Tellier, à l'initiative de ces réhabilitations de décharges. Mais ce qu'on veut éviter, c'est justement de prendre des risques. Donc on anticipe, pour sécuriser ces anciennes décharges et sécuriser les riverains."

Terrain de jeu

Au Chêne à l'Image, 320 000 m³ de déchets se trouveraient enfouis au pied des arbres. "On a ici des ordures ménagères et des déchets inertes type déchets de construction, détaille Caroline Charlier. Au fil des années, les eaux de pluies percolent à travers le massif de déchets et créent un liquide pollué, le lixiviat." Point positif, l'autre risque entraîné par les anciennes décharges, le biogaz, est ici peu présent. "Ce gaz se forme dans les déchets ensevelis et peut entraîner des risques d'explosion. On a eu des cas ailleurs, il y a longtemps, où le biogaz commençait à s'échapper dans les caves des maisons voisines!" Néanmoins, la décharge Chêne à l'Image



La décharge du Chêne à l'Image à Châtelet (Hainaut) a été en fonctionnement jusqu'en 1978. Les déchets remontent à présent à la surface.

“présente un risque pour la sécurité publique, du fait de ses talus abrupts, de la présence de déchets non recouverts (verre, ferraille...) et de ses alentours gravement pollués”, selon le rapport de la Spaque. “Le risque est aggravé par l’absence de clôture: le site pourrait servir de terrain de jeu.”

Pas d'évacuation

Pour ces raisons, elle fait partie de sept anciennes décharges wallonnes à réhabiliter en priorité, pour un total de 16 millions d'euros. “Aujourd'hui, quand on réhabilite une décharge, il n'est plus possible de creuser, d'enlever tout ce qui a été enseveli et de l'évacuer. Ce serait trop cher. Et rouvrir ne serait pas forcément bénéfique, en termes de nuisances (odeurs...), prévient Caroline Charlier. On réalise donc un capping. Le massif de déchets est reprofilé et on pose une membrane géotextile étanche qui va empêcher les prochaines eaux de pluie de percoler dans les déchets et de produire du lixiviat. Celui-ci peut atteindre un moment donné les nappes phréatiques. Il est donc très important de procéder à une réhabilitation.” Pour le biogaz, les travaux consistent à placer des puits de dégazage qui évacuent le biogaz, traité sous charbon actif.

Il y aurait environ un millier d'anciennes décharges en Wallonie. La Spaque en suit 35 qu'elle considère comme les plus problématiques, avec des prélèvements une à deux fois par an. Au Chêne à l'Image, les travaux débiteront à l'été et coûteront 1 250 000 euros. Le site sera ensuite rendu à la nature. Impossible de replanter des arbres à cause de la membrane. En résultera donc une clairière où poussera l'herbe. La surveillance du site perdurera de nombreuses années.

La Wallonie veut la fin des décharges en 2027 : “On a assez d'alternatives pour nos déchets”

Céline Tellier, ministre wallonne de l'Environnement (Écolo), est à l'initiative de ces projets de réhabilitation d'anciennes décharges. Elle parle aussi du futur.

Ces anciennes décharges sont le reflet d'une autre époque...

Avec ces réhabilitations, on est vraiment dans de la gestion du passé, d'un passif environnemental lourd. Il y a eu jusqu'à 1 500 à 2 000 petites décharges à l'échelle de notre territoire (les chiffres varient en fonction des critères, Ndlr). Les pratiques par le passé consistaient à enterrer les déchets et cela faisait partie de ce qu'on considérait comme normal. Il a fallu vraiment attendre la fin des années 80 pour commencer à avoir une législation et les infrastructures qui allaient gérer ces impacts, avant, dans les années 90, de créer des centres d'enfouissement technique (CET). Les CET ne sont pas des décharges à l'ancienne, mais des sites extrêmement réglementés en termes de subdivision de flux, avec des compartiments très clairs et des dispositifs qui évitent les infiltrations dans les sols, etc. C'est une tout autre méthode de gestion et c'est très cadré sur le plan légal, ce que n'étaient pas à l'époque ces décharges. En outre, aujourd'hui, ce qui est mis encore en décharge est très minime.

C'est-à-dire ?

C'est de l'ordre de 2 % de nos déchets pour les déchets ménagers, un peu plus pour les déchets professionnels, mais pas beaucoup plus. Au niveau de l'OCDE, on est dans les très bons élèves. Et nous voulons vraiment tendre vers zéro. On va vers l'abandon de cette solution, très clairement. Sont encore mis en décharge les “déchets ultimes”, pour lesquels il n'y a plus aucune possibilité de valorisation. Et on va encore réduire ce volet-là dans les prochaines années. Pas tellement pour une raison de pollution, mais plutôt pour une raison de

valorisation et de réduction des déchets.

Peut-on donc imaginer ne plus avoir du tout de CET ?

C'est l'objectif qu'on s'est donné au niveau de la Wallonie: c'est de tendre vers zéro, d'aller vers un phasing-out des décharges. Ce n'est plus une façon de gérer les déchets aujourd'hui. On a suffisamment d'alternatives: d'abord, la prévention en matière de déchets (le fait d'utiliser moins de ressources, de produire moins de déchets), de les réemployer, les recycler, de les compostier si on est sur de l'organique. Dans ces vieilles décharges, on trouve en effet beaucoup de déchets organiques, ce qui produit du gaz. Et si on n'arrive pas à recycler, on a encore éventuellement l'étape d'incinération avec récupération chaleur où il y a quand même une valorisation énergétique. Enfin, on tend vers zéro pour les résidus ultimes, ceux sur lesquels on n'a pas encore trouvé de solutions autres que la mise en décharge, des déchets qui ne peuvent pas brûler ni être recyclés ou autre.

Comment y arriver ?

Par exemple, l'amiante est un résidu ultime, mais on investit dans la recherche en la matière. Nous avons des projets concrets qui

avancent bien pour pouvoir par exemple faire en sorte d'enlever sa charge polluante pour pouvoir recycler les autres composants et les utiliser dans des applications industrielles. C'est le cas aussi des résidus d'incinération, car une fois que les déchets ont été incinérés, il reste quelques résidus, qui sont aujourd'hui mis en CET. Là aussi, on a des projets de recherche avec des entreprises qui avancent bien. Dans l'accord du gouvernement, on vise à tendre vers cet objectif 0 % de déchets en décharge à l'horizon 2027 avec aussi une réduction de 50 % de l'incinération.



TONNEAU

Céline Tellier
Ministre wallonne

So. De.